



ACTU DES LYCÉES PROS AIX-MARSEILLE

22 mars 2012

SUPPRESSIONS MASSIVES DE POSTES EN LP

La FSU et le SNUEP Aix-Marseille ont exprimé leur inquiétude quant à la situation particulière des lycées professionnels.

La réforme du Bac Pro 3 ans s'achève cette année. Cette réforme, qui accroît les exigences scolaires en réduisant la durée de la scolarité de 25 %, hypothèque les poursuites d'études des élèves les plus fragiles et fragilise l'enseignement professionnel.

A la rentrée scolaire 2011, on a constaté 1 000 élèves de moins qu'attendu en lycée professionnel. Ce chiffre est porté à 3 000

en 2012 soit -13 % des effectifs de l'académie. Le Bac Pro 3 ans n'est pas attractif, il induit des départs importants d'élèves en cours de formation, à la fin de la 1^{ère}, il n'a que pour seul objectif de diminuer le nombre d'enseignants.

Les sorties sans qualification n'ont pas diminué malgré les annonces fort médiatisées de ce gouvernement.

La création du Bac Pro « gestion-administration » qui réforme des Bacs Pros secrétariat/comptabilité vient mettre à mal la filière tertiaire (cf. nos journaux n° 65 et 66). Au nom

de la soi-disant rénovation, d'un bac plus novateur et multivalent et contre l'avis du Conseil Supérieur de l'Éducation, le ministre passe en force. Cela va permettre de supprimer beaucoup de filières et bien sûr de postes en économie gestion !

Bien sûr il faut relier les coups durs portés à l'enseignement professionnel aux annonces gouvernementales de développement de l'apprentissage.

La mobilisation est nécessaire pour contrer cette politique.

**RENFORÇONS
LE SYNDICAT,
NOTRE OUTIL DE DÉFENSE
COLLECTIVE**

**ADHÉREZ ET
FAITES ADHÉRER
AU SNUEP-FSU !**

**MANIFESTEZ-VOUS
NE RESTEZ PAS ISOLE-E !**

52 MESURES DE CARTE SCOLAIRE DANS LES LP DE L'ACADÉMIE

Le rectorat annonce 52 mesures de carte scolaire sur 159 suppressions de postes de PLP, ce qui signifie qu'une centaine de suppressions touchent les non-titulaires qui occupent ces postes et qui vont être de fait licenciés et 52 postes occupés par des titulaires.

Ainsi ce ne sont pas moins de 12 suppressions en Lettre/H-G/ Anglais, 17 en éco-gestion (toutes options) ou encore 8 en génie méca...

Il est de fait évident que celles et ceux qui seront touchés par les mesures de carte scolaire auront toutes les peines du monde à obtenir un autre poste dans leur ville voire dans le département !

Il est évident que le mouvement INTRA, qui démarre, ne résoudra pas les problèmes puisqu'il n'est plus qu'un squelette de mouvement avec un nombre réduit de postes, 8 postes qui deviennent des postes spécifiques ECLAIR, sans compter les postes bloqués pour les « berceaux » stagiaires.

**Pour l'enseignement professionnel
Ne lâchons rien !**

**SNUEP
F.S.U.**

NON-TITULAIRES : EN FINIR AVEC LA PRÉCARITÉ

En dix ans, le recours à des agents non-titulaires n'a cessé de progresser, avec une amplification du phénomène ces quatre dernières années.

Depuis 2007, la progression représente plus de 25 % pour atteindre au total plus de 30 000 agents : c'est la conséquence de la baisse des recrutements de titulaires.

Dans le même temps, cette précarité s'est considérablement aggravée : recours accru et illégal à la vacance, multiplication des temps incomplets sur de faibles quotités, non respect de l'ancienneté des agents pour les renouvellements de contrats et gestion inique, rémunérations

au minimum vital, conditions d'exercice très dégradées (*affectations sur 3 établissements, changements incessants de niveaux*).

La loi récemment promulguée par l'Assemblée nationale ne règle pas le problème de la précarité. Elle ouvre des possibilités de titularisation, mais en **écarter de nombreux agents non-titulaires en raison de critères restrictifs**.

la situation de ceux qui sont en CDI n'est pas à terme satisfaisante. Le CDI n'est pas la solution à la précarité et il convient de réviser la loi de 2005.

Le prochain ministre de l'Éducation nationale aura à prendre,

dès son arrivée, des mesures en faveur de ces personnels :

- leur garantir le réemploi,
- ouvrir dans les meilleurs délais des négociations pour **un plan de titularisation**.

Pour le SNUEP-FSU, au-delà de la question de la titularisation et celle de l'élévation du niveau de recrutement, **une réflexion importante doit avoir lieu sur les conditions de reclassement**.

Le SNUEP-FSU exige une mise à plat des règles de reclassement et la mise en place d'un cadrage national pour que, quelle que soit l'académie de recrutement, les règles les plus favorables soient appliquées pour tout-e-s.

ECLAIR : dispositif de dérégulation

Ce dispositif organise une école à deux vitesses en renonçant aux ambitions scolaires pour les jeunes des quartiers populaires. **Il modifie le fonctionnement de ces établissements en développant une organisation managériale**, basée sur le recrutement des personnels par le chef d'établissement et la mise en concurrence des enseignants.

Il est temps de renoncer à des décisions aventureuses idéologiques et de faire preuve de sagesse et de pragmatisme et rétablir le droit commun dans les établissements difficiles. Il faut répondre aux demandes des personnels de l'éducation prioritaire : temps de service réduit, décharges permettant la concertation et le suivi individualisé des élèves en difficulté, baisse des effectifs par classe, accroissement du temps de travail et d'étude en partis groupes.

Le SNUEP-FSU se prononce contre tout projet ministériel mettant en place un mouvement national basé sur des profils de postes comme celui du spécifique et ECLAIR, mouvement sans barème au recrutement local négocié auprès des chefs d'établissements et de l'inspection et sans aucun contrôle paritaire qui mettent progressivement à mal le statut du fonctionnaire.

La FSU 13 et ses syndicats ont proposé à leurs partenaires syndicaux, aux représentants des parents d'élèves, aux associations complémentaires de l'éducation des actions.

Ainsi :

- **le rassemblement devant la préfecture** au moment de la réunion du CDEN le mercredi 21 mars a réuni 200 personnes
- **une déclaration commune** a été faite au CDEN adressée au Président de la République, au premier ministre et au ministre de l'Éducation nationale, rejetant les conditions faites pour la rentrée 2012.

Pour l'enseignement professionnel
Ne lâchons rien !

SNUEP
F.S.U.